



PROCES-VERBAL
de
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du
COMITE REGIONAL DE BRIDGE DE L'ADOUR
du 8 OCTOBRE 2009 à ORTHEZ

Présents : BCAire/Adour (I.MECHIN), BCEauze (R.LALANNE), BCPouillon (C.LAVEISSIERE), BCBiarritz (V.De CHATEAU-THIERRY), BCHossegor (R.OURADOU), BCMont-de-Marsan (A.LUBET), BCMontardon (M. MENEGATTI), BCVPau (J.CREANGE), BCTarbes (E.VIDAILLAC), BCBB (M.BAGUR), BC Vieux-Boucau (M.DUMAS), BCLescar (G.AUSINA), BCPauLaPaix (C.PINTUREAU), BC Marensin (B.COLLET), BCVal d'Adour (A. De MONTLEAU), BCDax (F.FITTES-PUCHEU), BCLannemezan (P.LAFENETRE), BCOrthez (O.BIANCO), BCAsdeLuz (F. CLAVE), BCBayonne (JP. HARISMENDY), BCLourdes (G.BARATS), BCBagneres (M.MIGUEZ), les membres du Bureau Exécutif, R.LEBELY, Président de la CRED, P. PREVOT , vérificateur des comptes.

Excusés: BColoron, BCLescourre, BCTarbesHamonie, BCNay

La séance est ouverte à 19 heures, sous la Présidence de Gérard SCARSI, à La Maison du Bridge d'Orthez.

Gérard SCARSI rappelle que la saison qui s'achève a vu de trop nombreux bridgeurs nous quitter. L'assemblée observe une minute de silence à la mémoire de tous nos disparus.

Les clubs présents représentent 2333 voix sur 2528 : le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer.

Le Président aborde les questions inscrites à l'ordre du jour.

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'A.G. DU 17 SEPTEMBRE 2008

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 17 septembre 2008 est adopté à l'**unanimité**.

II – NOUVEAU PRESIDENT DE CLUB

Gérard SCARSI souhaite la bienvenue à **Orazio BIANCO**, qui succède à Robert VOIRIN à la tête du club d'Orthez, ainsi qu'à Annette LUBET qui succède à Bernard LACAVALERIE à Mont de Marsan.

III – RAPPORT MORAL DU PRESIDENT DU COMITE DE L'ADOUR

Gérard SCARSI aborde successivement les différents aspects de la saison 2008-2009, et ce qu'il convient d'en retenir : La saison 2008-2009 peut être qualifiée de contrastée avec de réelles satisfactions mais aussi quelques déceptions.

Licences et affiliations : Augmentation du nombre de licenciés (+76) adultes, mais diminution du nombre de scolaires (-99). Accueil du club d'Eauze, mais le club des Lauriers à Pau et celui de St Lary ont mis fin à leur adhésion à la FFB, ce qui porte le nombre de clubs du Comité affiliés à la FFB à 28.

Résultats des compétitions : Comme l'an dernier, nous avons le plaisir d'avoir plusieurs champions de France : Mmes LAMOUR et LANCEAU en Dames Excellence par paires, Mmes HIRIGOYEN et LALOGÉ en DN2 Dames par équipes, et les jeunes DAL POZZO et TSIAKAS de Nay en bridge scolaire niveau 1^{ère} année.

Dans l'ensemble les résultats en Finales nationales sont très satisfaisants avec en particulier le titre de vice champions de France en DN4 de l'équipe WERBROUCK et la participation de 3 paires qui se sont maintenues en en DN1. Par contre, au niveau Ligue, nos résultats sont moins bons, notamment en Excellence; 10 titres sur 20 par équipes (11 l'an dernier), 7 sur 16 par paires (12 l'an dernier)

Participation aux compétitions : En compétitions fédérales baisse sensible par équipes (- 5%), petite baisse par paires (-1%), ce qui est moins bien que la moyenne nationale. Pour les épreuves de Comité petite baisse en coupe des clubs, mais hausse pour le 422, la coupe du Comité, les simultanés de l'Adour et le Challenge de l'Adour qui s'est enrichi de deux tournois supplémentaires. On peut considérer ce bilan comme positif et remercier tous les clubs qui apportent leur contribution à la réussite de ces épreuves. Chez les jeunes, baisse sensible en 1^{ère} année école, mais hausse en 2^{ème} année collège.

Maison du Bridge : De nombreux travaux ont permis l'amélioration de nos locaux pour les conditions de jeu, de sécurité et de confort : réfection des peintures, pose d'écritoires dans les couloirs pour faire les comptes, achat d'un défibrillateur cardiaque (avec formation des arbitres et personnels), pose d'un fauteuil monte personne sur fonds propre, financé sans impact sur l'exercice comptable compte tenu de la remboursement de la dette de 8888 euros dus par le CHP pour le chauffage du rez de chaussé. Il reste encore à faire avec l'amélioration des boîtes à enchères par exemple, et la construction de l'abri fumeur.

Divers : Réussite de la fête du Comité en Octobre à Salies de Béarn

Contrôle URSSAF sans observation majeur du contrôleur

Création d'un service de mailing pour le rappel des inscriptions aux compétitions

Réussite de la rénovation du site internet par Dominique GUERPILLON, tâche qui n'était pas aisée

Finance : Cette rubrique est présentée exceptionnellement en dernier pour rendre un hommage particulier à Ken VENNING qui a décidé de prendre du recul après 10 années de bons et loyaux services Les Présidents précédents et tous les présents s'associent à Gérard SCARSI pour remercier et féliciter Ken pour son travail de qualité qui a été reconnu par 2 contrôles URSSAF et par les deux vérificateurs aux comptes qui se sont succédés. La tâche de trésorier nécessite un travail qui prend beaucoup de temps (dont le licencié n'a pas souvent conscience), nécessite une grande rigueur. La bonne humeur de Ken, son humour tout britannique vont nous manquer dans nos prochaines réunions du BE. Merci Ken pour toutes ces années consacrées bénévolement à la bonne marche financière du Comité. Cette année encore, nous avons tout lieu d'être satisfait des résultats de l'exercice financier, tu quittes le Comité avec un bilan très satisfaisant.

Le rapport moral du Président est accepté à l'unanimité.

Après l'hommage rendu à Ken par le Président et approuvé par de chaleureux applaudissements de l'Assemblée, Gérard SCARSI annonce que le Comité commémorera son départ lors de la Fête du Comité qui se déroulera à SALIES de Béarn le samedi 10 octobre 2009.

IV – COMPTE D'EXPLOITATION EXERCICE 2007-2008

Dans une allocution émouvante, Ken remercie les 3 Présidents auprès desquels il a œuvré et à qui il rend un hommage appuyé pour le travail qu'ils ont à effectuer; il remercie aussi toutes celles et ceux qui lui ont facilité la tâche durant ces 10 années en particulier Serge et Robert et ceux qui les ont précédés à la Direction des Compétitions, ainsi que Sophie au Secrétariat.

Kenneth VENNING donne lecture des chiffres définitifs du bilan financier de l'exercice comptable 2008-2009 : + **6.533 €** Le patrimoine du Comité se monte à **78.625 €**

Monsieur PREVOT, vérificateur aux comptes certifie que les comptes du Trésorier sont **sincères et exacts**. Il remercie Ken pour son efficacité et sa saine gestion des finances du Comité Régional de l'Adour.

Le Compte d'Exploitation de l'Exercice 2008-2009 est approuvé à l'unanimité.

A l'unanimité également, **quitus** est donné au Trésorier du Comité Régional de l'Adour pour sa gestion lors de l'Exercice 2008-2009.

Monsieur Pierre PREVOT quitte ses fonctions de Commissaire aux comptes à l'issue de l'Assemblée Générale 2009. Le Président le remercie chaleureusement au nom de tous les bridgeurs de l'Adour pour avoir bénévolement exercé sa mission durant 3 années.

V – COMMISSION REGIONALE D'ETHIQUE ET DE DISCIPLINE

Rodolphe LEBELY nous informe que deux affaires ont été jugées en 2008-2009, et se sont terminées par deux acquittements, les documents présentés laissant planer un doute sur la culpabilité des prévenus.

VI – ELECTION DU TRESORIER

En début de séance, il a été est procédé à l'élection du nouveau Trésorier du Comité.

Une seule candidate : Christianne LAFON

Rodolphe LEBELY donne connaissance des résultats du scrutin :

Inscrits : **2528**

Votants : **2333**

Nul : **néant**

Christianne LAFON : **2298**

Christianne LAFON est élue Trésorière du Comité pour la saison 2009-2010.

VII – BUDGET PREVISIONNEL 2009-2010

Il s'équilibre à **222.000 €**:

- ⇒ **111.000 €** au titre des recettes de fonctionnement
- ⇒ **111.000 €** au titre des recettes des compétitions
- ⇒ **186.000 €** au titre des dépenses de fonctionnement
- ⇒ **36.000 €** au titre des paiements des compétitions

Le Budget Prévisionnel de l'Exercice 2009-2010 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 40.

Remarque : 36000 euros représentent la somme reversée à la FFB pour la participation aux compétitions; les frais d'organisation des compétitions sont comptés dans les dépenses de fonctionnement.